

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42350

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Coquerel, M. Bernalicis, M. Lachaud, M. Corbière, Mme Obono,  
Mme Panot, M. Mélenchon, M. Ratenon, M. Prud'homme, M. Quatennens, Mme Rubin,  
Mme Ressiguier, Mme Taurine, M. Ruffin et Mme Fiat

à l'amendement n° 27314 de Mme Bello

-----

**ARTICLE PREMIER**

Au début de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« À ce titre ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans la logique de cet amendement, enlever "à ce titre" permet de rendre l'alinéa davantage percutant. Nous renouvelons notre soutien à cet amendement pour un versement des pensions dès le premier du mois, afin de faciliter l'organisation financière de pensionnés.